



630 groupes de la société civile donnent l'alarme contre une vague de plaintes COVID-19 dans des « tribunaux d'entreprise »

Dans plus de 90 pays ces groupes nous préviennent que le système RDIE pourrait être utilisé pour réclamer des milliards de dollars aux gouvernements suite aux protections qu'ils ont mis en place contre la pandémie.

Des pays pourraient être confronté à une vague de dossier de sociétés transnationales qui poursuivent des gouvernements en raison des mesures prises pour lutter contre la pandémie COVID-19 en utilisant le règlement des différends entre investisseurs et États RDIE (ou ISDS en anglais). 630 organisations du monde entier, représentant des centaines de millions de personnes, appellent les gouvernements dans [une lettre ouverte](#)¹ à prendre d'urgence des mesures pour mettre fin à cette menace.

Le RDIE est inclut dans de nombreux accords de commerce et d'investissement. Il permet aux investisseurs étrangers de poursuivre les gouvernements devant des tribunaux secrets en dehors du système juridique national pour obtenir des montants bien plus élevés que ceux qui seraient disponibles devant les tribunaux nationaux.

Les poursuites pourraient naître des mesures prises par de nombreux gouvernements dans le but de sauver des vies, endiguer la pandémie, protéger les emplois, lutter contre les catastrophes économiques et veiller à ce que les besoins fondamentaux des populations soient couverts. Des menaces de poursuites touchent déjà le Pérou suite à la suspension des péages sur les routes. Des cabinets d'avocats conseillent activement les sociétés sur les options qui s'offrent à elles.

À l'inverse en France, les 150 citoyennes et citoyens de la Convention Citoyennes pour le Climat ont de façon éclairée recommandé de « Mettre fin aux tribunaux d'arbitrage privés qui permettent à des entreprises d'attaquer les États lorsqu'ils adoptent des mesures de protection de l'environnement² ».

Les organisations signataires invitent instamment les gouvernements à prendre de toute urgence des mesures concrètes afin de restreindre et suspendre l'utilisation du RDIE pendant la pandémie, et de mettre fin à jamais, aux risques que représentent le RDIE.

Les organisations signataires de la lettre ouverte comprennent :

- Les confédérations syndicales internationales dont [Confédération Syndicale Internationale](#), [Internationale des Services Publics](#), [IndustriALL](#), [Trade Union Confederation of the Americas](#) et [IUF](#).
- Les réseaux de santé mondiaux tels que [Peoples' Health Movement](#), [Médecins Sans Frontières Access Campaign](#) et [International Treatment Preparedness Coalition](#)
- D'autres groupes internationaux tels que [Oxfam](#), [Les Amis de la Terre](#), le [European Environmental Bureau](#), le [Asian Peoples' Movement on Debt and Development](#) et l' [Arab NGO Network for Development](#)
- Des organisations du mouvement social français comme [Sciences Citoyennes](#), [Attac France](#), le [collectif Stop CETA-TAFTA](#), ou encore [Sherpa](#) et bien d'autres

Contact presse pour Sciences Citoyennes : Fabien Piasecki,
fabien.piasecki@sciencescitoyennes.org

¹ La lettre avec la liste complète des signataires est disponible à <http://s2bnetwork.org/lettre-ouverte-des-organisations-sur-le-mecanisme-de-reglement-des-differends-entre-investisseurs-et-etats-rdie-et-le-covid-19/>

² <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/pdf/ccc-rapport-final.pdf>